

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Sommaire



01	P.6
RALICES	

02				F	9.8
QUALISPO	ORT, UNE	ASSOCI	ATION EI	NGAG	ÉE

- Une influence collective
- Eux aussi nous font confiance
- Nouveaux standards de qualité

03		P.17
QUALISE	PORT, AU SERVICE DE LA QUALI	ΤÉ

- Les qualifications en 2021
- Aux côtés des entreprises qualifiées

O4 P.29

2022-2024 UN NOUVEAU CYCLE

- Projets phares
- Un atout à enrichir et à défendre

PAGE 4 2021

LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Après 2020, l'année 2021 aura à nouveau été rythmée par les aléas, sanitaires puis économiques, et les nécessaires ajustements de nos vies individuelles et collectives. Pourtant, au terme de cette année inattendue, je dois dire que le « rapport 2021 » que je vous livre, me rend particulièrement fier. Il vient témoigner en effet, à mes yeux, de la force et de la crédibilité de QUALISPORT. Car Indépendamment des aléas, nous aurons su ériger depuis 3 ans les conditions de réussite des années à venir.

Rappelez-vous, lors de l'Assemblée Générale 2019, nous dévoilions un important « train de réformes », autour du renforcement de nos services et contenus ainsi que la reprise en main de notre communication pour redonner envie et confiance à toutes les parties prenantes. De fait, entre 2019 et 2021, QUALISPORT aura « revu » totalement son fonctionnement et ses actions. Et je vous invite à mesurer le chemin parcouru : évolution de nos outils numériques (mise en ligne d'un nouveau site internet et mise en service d'un site de dématérialisation pour la simplification des candidatures des entreprises), création d'une newsletter bimestrielle, extension de la communication sur différents réseaux sociaux, révision de tous les catalogues (référentiels), évolution du cycle de qualification d'1 an vers un modèle sur 2 années, professionnalisation de l'instruction, reprise des audits post qualification, positionnement technique inédit, nouveaux partenariats et nouvelles synergies.

Le rapport que vous détenez, passage obligé qui clôt définitivement un exercice, rend bien compte de tout cela.

Toutefois encore, à l'heure où je vous écris, la période 2022 reste incertaine. Mais ne dit-on pas que les crises quelles qu'elles soient sont porteuses d'innovations?



C'est dans ce contexte, mouvant, que j'entends continuer d'agir. En proposant un « nouvel horizon », pour la période 2022-2024, cette fois.

Il y sera question de garantir avec pragmatisme et réactivité la continuité du dispositif de qualification. Ce, à travers le choix d'une nouvelle norme de référence applicable à notre process de fonctionnement, clé de voute de notre impartialité, et alors qu'est programmée la fin de l'accréditation des organismes de qualification sur la base de la norme NF X50-091 que nous appliquions depuis 2008! Ce aussi, en tentant de réactiver sous une autre forme le « Passeport sensibilisation RSE » qui avait été lancé il y a quelques années, car nous sommes persuadés qu'il sera demandé aux entreprises de plus en plus de preuves d'engagements responsables.

Ainsi vous l'aurez compris, les 3 années à venir doivent marquer une nouvelle étape pour QUALISPORT.

- Pour que l'utilité grandissante des équipements sportifs, dépassant le cadre du sport et s'étendant au tourisme, à la santé, à l'enseignement, à l'insertion ou à l'aménagement des territoires, soit admise.
- Pour garantir la qualité des projets de constructions sportifs et faire reconnaître la compétence spécifique des entreprises engagées volontairement dans la démarche QUALISPORT. Pour que votre différence face la différence.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Jean-Claude HANON
Président de l'Association QUALISPORT





BALISES

LES QUALIFICATIONS



Au 31 décembre 2021, 557 qualifications en cours de validité



3,9 qualifications par entreprise en moyenne



884 sondages effectués auprès des clients des entreprises



1 nouvelle qualification PAH créée (Parcours Acrobatique en Hauteur)

Podium des qualifications accordées



700 "Aménagement / Installation Aires de jeux"

720 "Plateaux / Terrains multisports"



102 "Terrain Grand Jeu Gazon Synthétique Construction / Rénovation"



121 "Tennis Béton Poreux"



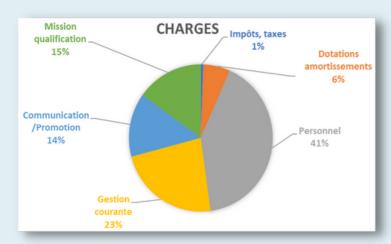
L'ASSOCIATION



3 salariés au service de la qualification



332 849 €: CA 2021 de l'Association + 1 507 € : Résultat net de l'exercice





1 newsletter bimestrielle à près de 400 contacts (taux de clics à 45%, taux d'ouverture à 21%)



Sur les réseaux au 31/12/2021 : 40 abonnés/28 followers/392 relations 1976 : Création de QUALISPORT

1978 : 1er protocole signé entre le Ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et QUALISPORT. Le Ministère v « reconnait la valeur des certificats délivrés par l'Association ».

2008: Application de la norme NFX 50-091

2011 : Accréditation par le COFRAC (Comité Français d'accréditation)

2017: Création du passeport RSE

2021: Evolution du cycle de qualification de 1 à 2 ans

LES ENTREPRISES



Fin 2021, **142** entreprises arborent le signe de qualité QUALISPORT, avec un cœur de métier affirmé : le savoir-faire en matière de programmation, construction ou maintenance sport& loisir (estimation secteur: **600** entreprises)



2 Déqualifications en 2021



Constante augmentation du nombre de qualifiés depuis 3 ans : +13% par rapport à 2018



L'entreprise qualifiée compte en moyenne 38 salariés. Elle a réalisé 4 140 000 € de CA l'an passé.



Au 31 décembre 2021, l'effectif consacré aux infrastructures sport & loisir, déclaré et cumulé des structures qualifiées, s'élève à 5 489 salariés. L'effectif total des entreprises qualifiés est porté à 9 278 salariés.



14 ans : Ancienneté moyenne, en matière de qualification, des entreprises



6 entreprises auditées, post qualification, en 2021

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES



1503 Nouveaux terrains ou équipements de sport recensés entre 2020 et mi 2021 via les attestations de travaux fournis par les candidats.



En 2021, 6127 appels d'offres concernaient des équipements sport & loisir (à selon notre partenaire DOUBLETRADE (contre 4192 en 2020 et 6881 en 2019).

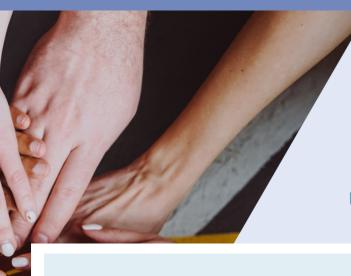


Au moins 8 pistes Pumptracks réalisées par les entreprises qualifiées entre 2019 et mi 2021, sur les 50 pistes que compte le territoire aujourd'hui.



Au moins 93 terrains de Padel réalisés par les entreprises qualifiées entre 2019 et mi 2021 (La France compterait un peu plus de 900 terrains de Padel aujourd'hui selon différentes estimations).

PAGE 8 2021



QUALISPORT, UNE ASSOCIATION ENGAGÉE

UNE INFLUENCE COLLECTIVE

L'Accréditation, un engagement strict

L'accréditation réaffirme, par le biais d'une tierce partie, l'intégrité du système d'attribution des qualifications des organismes de qualification (OQE) sur la référence de la norme NF X50-091.

L'Organisme QUALISPORT est accrédité par le COFRAC qualification d'entreprises depuis 2011 sous le numéro 4-0532 (portée disponible sur www.cofrac.fr). Lequel a réalisé, en 2021, **2** audits au sein de QUALISPORT :

- 1 audit « Système » les 07 et 08 avril, relatif à la procédure propre à QUALISPORT.
- 1 audit « Observation » les 29 et 30 novembre à l'occasion des délibérations du Comité Qualificateur de la 2ème session d'instruction.

Un engagement conséquent qui permet d'impliquer tout au long de l'année les collaborateurs de QUALISPORT dans une démarche continue de progression.

Les Comités d'instruction, davantage de confiance et d'impartialité dans les décisions rendues

Entre 2019 et 2021, QUALISPORT aura « revu » totalement son fonctionnement et ses process. Parmi les évolutions, la professionnalisation de l'instruction 2ème phase. Désormais, les avis sont rendus par des experts instructeurs, mandatés contractuellement.

La prise de décision définitive, après examen des avis, reste, elle, une compétence collégiale des membres du Comité Qualificateur.

15 experts reconnus dans un ou plusieurs domaine(s) technique(s) et constructif(s) en lien avec les infrastructures sportives ou aménagements ludiques ont pris part aux décisions et jurys en 2021.

Une présence et une contribution nécessaires au processus QUALISPORT, que nous estimons grandement.



UNE INFLUENCE COLLECTIVE

Le pôle recherche & Développement, au service de la qualification

Le « pôle recherche & Développement » est un organe consultatif ad hoc, associant les instructeurs, également le Conseil d'Administration et tout participant extérieur à ces instances, personne physique ou morale ayant un intérêt à la qualification.

Il a pour rôle d'étudier puis suggérer Comité Qualificateur au toute évolution de la nomenclature, du Référentiel d'attribution général ou des Référentiels sectoriels sur la base d'éléments nouveaux liés aux secteurs d'activité. à une transformation des métiers, etc.

En 2021, ont seulement été étudiées des propositions relatives à la distinction à opérer entre « maintenance/entretien des aires de sport » et « contrôle périodique ».

Le Conseil d'administration et le Bureau

Organisée sous forme d'Association loi 1901, QUALISPORT est administrée par un Conseil d'Administration.

Il est composé actuellement de **13** membres, réparties en **3** collèges :

- Fournisseurs
- clients
- institutionnel (art. 10 des statuts).

Depuis 2017 et pour la 1ère fois de son histoire, l'Association QUALISPORT est présidée par un représentant du collège « clients » (Jean-Claude HANON, membre de l'AITF – Association des Ingénieurs territoriaux de France).

Le Conseil bénéficie également de l'appui du Ministère des Sports qui siège, en qualité d'invité.

PAGE 10 2021



Les Commissions de Sécurité des équipements sportifs

Les homologations d'enceintes sportives, sont à l'échelon territorial, prononcées par le préfet du département dans lequel se situe l'enceinte, après avis de la sous-commission départementale pour l'homologation des enceintes sportives (SCDHES), quelle que soit la capacité de l'enceinte.

L'association QUALISPORT est reconnue comme membre titulaire dans plusieurs de ces commissions et en 2021, la délégation générale de QUALISPORT ou bien certains experts bénévoles mandatés, ont pris part à différentes réunions de commissions sur le territoire.

Si la capacité est égale ou supérieure à **8 000** personnes pour une enceinte couverte et égale ou supérieure à **15 000** personnes pour une enceinte de plein air, c'est la Commission Nationale de Sécurité des Enceintes Sportives (CNSES) qui est amenée à se prononcer. En sa qualité d'organisme représentatif des professionnels de la construction d'équipements sportifs, l'association QUALISPORT siège à la Commission Nationale.

En 2021, les représentants de QUALISPORT ont eu à connaître, au sein de la Commission, des demandes d'homologation relatives aux enceintes suivantes :

- Stade de France (Saint Denis)
- Circuit Paul Ricard (Le Castellet)
- Paris La défense Arena (Nanterre)
- Arena II Porte de la Chapelle (Paris)



EXTRAIT SCDHES DU RHÔNE -13 DÉCEMBRE 2021



UN VECTEUR DE CONFIANCE

L'Association Française de Normalisation

L'Association Française de Normalisation (AFNOR) est le pivot du système français de normalisation. Rassemblant la plupart des acteurs socio-économiques, elle est à l'écoute de leurs besoins pour développer une collection de normes répondant à leurs objectifs stratégiques.

Adhérent de l'association AFNOR, QUALISPORT a spécialement suivi, en 2021, les travaux de la commission « achats » relatifs au projet de norme PR NF EN 17371-1 à 3. Ce projet s'inscrivant dans le double objectif :

- D'une alternative à la norme française d'accréditation des organismes de qualification vouée à disparaître à moyen terme,
- D'une reconnaissance européenne des certificats de qualification.

QUALISPORT a également suivi les travaux ayant abouti à la norme AFNOR Spec S52-113 « Pumptracks in situ et permanents – Sécurité des pistes et informations aux pratiquants », et a participé aux réflexions du Comité d'Orientation Stratégique (CoS) « Biens de consommation, sports et loisirs ».



PAGE 12 2021



CERTIVEA

Filiale du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), Certivéa est un opérateur en matière d'évaluation et de certification, principalement axé sur l'efficacité énergétique et dédié aux établissements scolaires, culturels, sportifs ou de santé, mais aussi à l'hôtellerie, aux bureaux et commerces.

Parmi son offre, existe la certification NF HQE™ Equipements Sportifs Neuf ou Rénovation qui s'adresse à tout gestionnaire d'équipements sportifs publics ou privés et permet de distinguer les équipements dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles.



QUALISPORT fait partie des « parties intéressées » à la certification NF HQE Equipements Sportifs et collabore à l'amélioration des programmes de certification de CERTIVEA. En 2021, QUALISPORT a poursuivi son action au sein de CERTIVEA.



Plan Qualité Tennis® & Plan Qualité Padel®

Apparus en 2001 et 2014, le Plan Qualité Tennis® (dit PQT®) et le Plan Qualité Padel® (PQP®) développés par la Fédération Française de Tennis (FFT) sont des référentiels d'exigences spécifiques pour les entreprises spécialisées dans la construction ou la rénovation des terrains de tennis et/ou pistes de Padel. Au même titre que les certificats de qualification QUALISPORT, ils constituent des gages significatifs pour les maîtres d'ouvrage, de sérieux dans la réalisation et le suivi des travaux, mais aussi des garanties dans l'organisation et le fonctionnement des entreprises.

Résultat d'un dialogue renoué depuis 2019 autour de l'activité du secteur (litiges en cours, faillites d'entreprises, ...) QUALISPORT a été admis en 2021 aux Comités de Référencement PQT® et PQP®, composés de représentants du monde sportif, de maîtres d'ouvrage, de maîtres d'œuvre et de sociétés. A noter qu'un représentant du département équipement de la FFT est membre, également, du Comité Qualificateur de QUALISPORT.



PAGE 14 2021



NOUVEAUX STANDARDS DE QUALITE

En 2021, QUALISPORT a poursuivi la refonte de son process de qualification. Si les fondamentaux sont toujours présents, l'ensemble de la démarche qualité a été modernisée en suivant 2 principes : Un alignement des démarches sur les pratiques des autres organismes de qualification, d'une part, une simplification et amélioration des services, d'autre part.

Cycle biennal

Assurément la plus importante innovation de ces dernières années. Entre 2019 et 2020 le parcours de qualification avait été intégralement repensé et le principe d'un cycle biennal avait été retenu.

Ainsi, depuis 2021, la reconnaissance des entreprises est désormais établie pour une durée de **2** années, contre une seule jusqu'alors!



Professionnalisation de l'instruction

La seconde phase d'instruction qui réunissait historiquement des jurys bénévoles, pour chacune des **9** activités, mais à la disponibilité de plus en plus irrégulière, a laissé place à des jurys de spécialistes, sous contrat rémunéré avec l'Association. Ces derniers dont le rôle a alors été renforcé viennent dorénavant présenter leurs dossiers et rendre leurs avis devant les membres du jury qualificateur.

Cette organisation et implication nouvelle vient à la fois assurer un meilleur service tout en consolidant les engagements de l'association QUALISPORT, à savoir :

- L'intégrité des méthodes et processus;
- L'indépendance et l'impartialité des décisions.



NOUVEAUX STANDARDS DE QUALITE

Perfectionnement des sondages

Les sondages effectués auprès des clients des entreprises qualifiées est l'une des mesures exigées par l'accréditation.

La présentation des questionnaires et la procédure d'envoi de ces sondages ont été totalement repensés en 2020. Grâce à cela, en 2021, **884** réponses ont été obtenues (taux de réponse de **54%** contre 18% en 2020) soit le taux le plus élevé jamais obtenu.



Le taux de réponse le plus élevé était jusqu'alors de **41%**, obtenu en 2017 puis 2018.

Reprise des audits

Les audits post qualification permettent de s'assurer que les entreprises qualifiées continuent de satisfaire aux critères de qualification. Si la norme NF X 50-091 n'exige aucunement ce type d'audits, cette démarche est une volonté forte de l'Association, pour légitimer encore davantage son rôle et son action.

Suspendus volontairement entre 2019 et 2020, les audits ont repris en 2021. **6** entreprises ont été ainsi contrôlées, à leur siège social et sur un chantier. **3** auditeurs différents se sont réparti cette mission.

Les résultats de ces audits se sont avérés tous conformes aux attentes et à la procédure QUALISPORT.



PAGE 16 2021



NOUVEAUX STANDARDS DE QUALITE

Respectabilité de la qualification et de la marque QUALISPORT

La marque et le logo QUALISPORT ont fait l'objet d'un enregistrement à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) et sont ainsi protégés. Les conditions d'utilisation de la marque et/ou de reproduction du logotype QUALISPORT (couleur, taille et positionnement) sont également définies dans une charte propre à l'organisme QUALISPORT.

Cette marque et logotype QUALISPORT peuvent ainsi être utilisés sur les documents promotionnels, annonces publicitaires ou site d'une structure à qui a été délivrée un certificat de qualification, et uniquement pendant le temps de sa validité. Toute référence à la qualification QUALISPORT contraire aux exigences précédemment définies peut par conséquent être considérée frauduleuse et faire l'objet de sanctions civiles et/ou pénales prévues par la loi (amende, dommages et intérêts sous astreinte, ...).

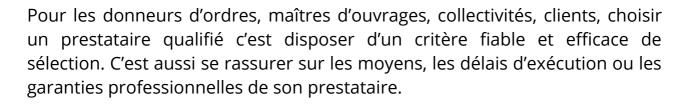
Dans ce contexte, pour la première fois, en 2021, **9** demandes de faire cesser toute référence à la qualification QUALISPORT ont été délivrées.







LES QUALIFICATIONS EN 2021



Pour toutes ces raisons, l'ensemble des qualifications accordées sont actualisées en temps réel sur le site <u>www.qualisport.fr</u>. Il est donc possible de retrouver via l'annuaire, l'ensemble des entreprises qualifiées en effectuant une recherche par société, par département ou bien par qualification.

Davantage de qualifications accordées

Au 31 décembre 2021, 497 (+68) qualifications et 60 (-14) qualifications probatoires étaient en cours de validité.

Par rapport à l'année précédente l'augmentation est due essentiellement à une reprise d'activité post-Covid.

A signaler, un taux de refus de qualifications qui s'élève à 9,3 % des demandes et jusqu'à 11,7 % pour les nouveaux candidats (1ère demande).

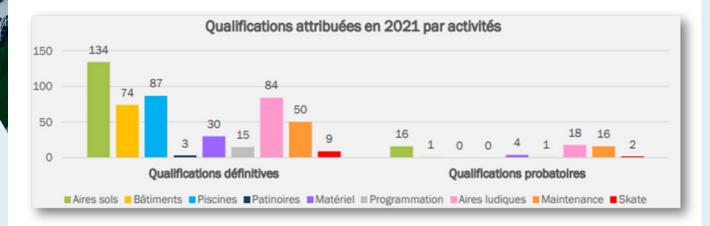


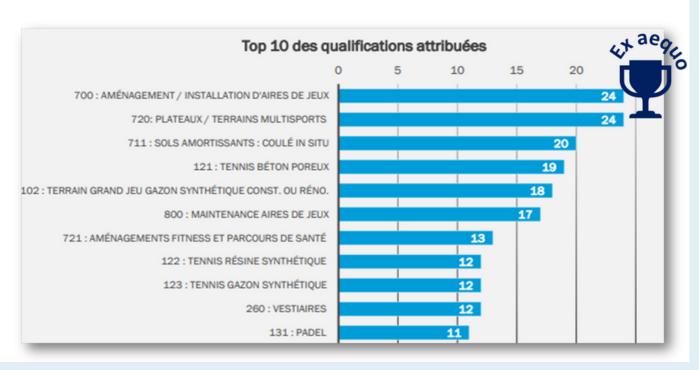
PAGE 18 2021



Répartition des qualifications par activité

Parmi les structures qualifiées, 28 entreprises (sur 142) ont obtenu au moins une qualification probatoire. Ce nombre de qualifications probatoires est en forte baisse, résultat d'un durcissement des jurys sur l'octroi de ces titres provisoires et conditionnels.







LES QUALIFICATIONS EN 2021

Progression des structures qualifiées

En 2021, le nombre de qualifiés a fortement progressé puisqu'au 31 décembre on comptait 142 structures qualifiées contre 131 fin 2020, soit une augmentation de +8%.

S'il est à déplorer 9 non renouvellements et/ou déqualifications, parmi les qualifiés on compte 20 nouvelles structures :

- 4 en activité « Programmation & Ingénierie sportive »,
- 4 en « Aires sport indoor/outdoor »,
- 1 en « Bâtiments sportifs »,
- 1 en « Piscines »,
- 2 en « Matériels sportifs »,
- 5 en « Aménagements récréatifs et ludiques »,
- 1 en « Skateparks et aires de glisse assimilées » et
- 2 en « Maintenance ».

La raison majoritairement évoquée pour se qualifier est le besoin de satisfaire aux attentes des appels d'offres qui exigent « QUALISPORT » ou une qualification.



PAGE 20 2021

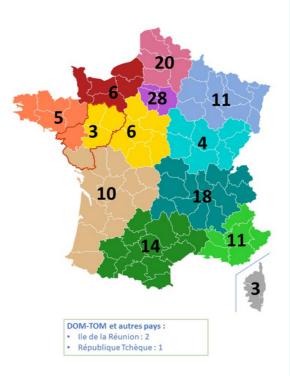


Répartition des structures qualifiées sur le territoire

Les qualifiés QUALISPORT se retrouvent sur l'ensemble du territoire métropolitain, dans les DOM-TOM et même à l'étranger (1 structure).

En 2021, sur le territoire métropolitain, leur répartition est relativement homogène.

- 4 régions sur 13 se distinguent néanmoins qui regroupent près de 57% des structures qualifiées :
 - L'Île de France d'abord (28 structures),
 - Les Hauts de France (20 structures)
 - L'Auvergne-Rhône-Alpes (18 structures)
 - L'Occitanie (14 structures).



Les structures qualifiées selon leur effectif

Au 31 décembre 2021, l'effectif consacré aux infrastructures sport & loisir, déclaré et cumulé des structures qualifiées, s'élève à 5 489 salariés (417 salariés pour les nouvelles structures qualifiées).

L'effectif total des entreprises qualifiés est porté à 9 278 salariés.

Les TPE jusqu'à 10 salariés constituent 43% des entreprises et jusqu'à 55% pour les nouvelles structures qualifiées.

A noter que 6 entreprises qualifiées sont des structures unipersonnelles, majoritairement spécialisées en activité « Programmation & ingénierie sportive » ou « maintenance »

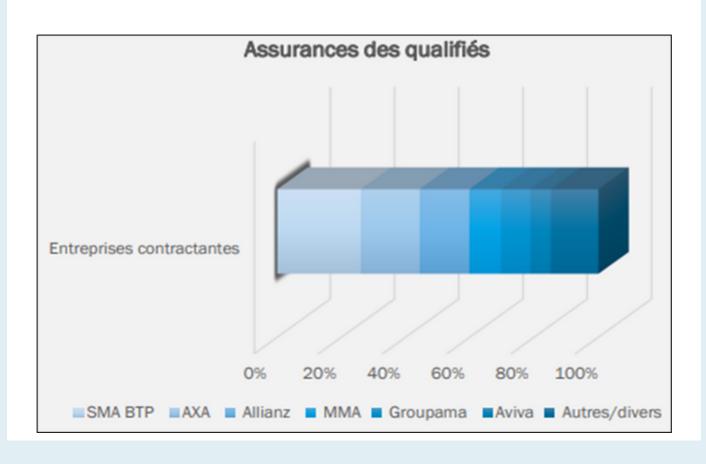


Assurances des qualifiés

Erreurs de conception, défauts ou retards dans le suivi du chantier, ... le process de qualification QUALISPORT accorde une importance cruciale aux assurances et exige copie des différents contrats des candidats. Cet intérêt est réciproque de la part des compagnies qui analysent les risques pour chaque entreprise en s'appuyant notamment sur ses qualifications.

Différentes compagnies se partagent le marché assurantiel pour les activités professionnelles bâtiment ou TP.

En 2021, pour la 1ere fois, QUALISPORT a recensé les tendances chez les qualifiés



PAGE 22 2021



En 2021, QUALISPORT a renforcé sa visibilité et son influence tant auprès des entreprises que de la maîtrise d'ouvrage.

Valorisation des entreprises

Si la crise de la Covid-19 a encore eu raison de l'organisation de quelques évènements professionnels en 2021, l'Association a su profiter de nombreuses occasions lui permettant d'aller au soutien des entreprises qualifiées et au contact des donneurs d'ordres.



SALON ATLANTICA LA ROCHELLE AVEC CRE TENNIS -12 OCTOBRE 2021



SALON TERRITORIALIS METZ - 15 OCTOBRE 2021



Vesticires A Raquettes
Cours Co.

CENTRE UCPA MEUDON - 22 NOVEMBRE 2021



Pour attirer l'attention des élus et des différentes parties prenantes de la qualité, ce sont des actions médias davantage ciblées qui ont été entreprises, pour lesquelles l'organisme consacre chaque année un budget important.



EXTRAIT DANS PLACE DU PRO - MAI 2021







INTERVIEW SPORTMAG - NOVEMBRE 2021

PAGE 24 2021



AUX COTES DES ENTREPRISES QUALIFIEES

D'autres échanges avec des acteurs de notre écosystème ont eu lieu, aboutissant à quelques nouveaux partenariats permettant soit de les intégrer aux travaux de Qualisport soit de renforcer la légitimité de l'organisme.





Bien sûr, la plupart de ces actualités multiples sont généralement reprises sur nos réseaux sociaux ou le site internet www.qualisport.fr .

La page d'accueil du site
Qualisport permet de diriger
immédiatement les clients vers
les entreprises qualifiées
sport&loisir. Résultat, **2 570** clics
en 2021 sur « l'annuaire des
qualifiés » du site. Une bonne
vitrine pour vos qualifications et
votre entreprise!
(Source google Analytics pour
QUALISPORT)





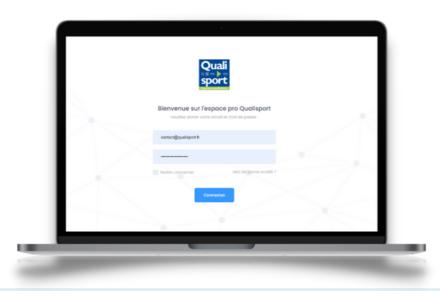
Renforcement des services

Fonder une nouvelle relation en apportant des services efficaces, concrets, et de manière réactive. Voici les objectifs de ce chantier complémentaire à la qualification.

Pour y répondre, en premier lieu, il faut citer la mise en service début 2021, d'une toute nouvelle plateforme dédiée aux candidatures, permettant la transmission des informations et documents en quelques clics.

Depuis son espace personnel, toute entreprise peut ainsi:

- Constituer ou compléter son dossier à son propre rythme, en y accédant autant de fois que nécessaire pendant la période dédiée.
- Télécharger des formulaires vierges à chaque étape du dossier (lettre d'engagement, attestations de travaux, ...)
- Déposer toutes les pièces justificatives requises (Kbis, attestation d'assurance, ...)
- Disposer d'un « historique » avec titre de qualifications et factures récentes



PAGE 26 2021



AUX COTES DES ENTREPRISES QUALIFIEES

En second lieu, en 2021, QUALISPORT a restructuré toute son offre de services à destination des entreprises qualifiées. En résulte :

- De nouvelles newsletters, depuis janvier 2021, pour disposer d'une information régulière du secteur.
- Des documents spécifiques, fiches d'informations, statistiques, à destination des entreprises et de leurs équipes.
- Des tarifs préférentiels négociés avec nos prestataires ou partenaires.



EXTRAIT BAROMETRE MARCHÉ DE LA MI-ANNÉE 2021



PLAQUETTE "COMMENT PROMOUVOIR SA QUALIFICATION?"

LE TOUT CONSULTABLE SUR MOBILE!



AUX COTES DES ENTREPRISES QUALIFIEES

Nouveau positionnement technique

Au cœur de la stratégie QUALISPORT, l'affirmation technique.

Cette orientation récente vise à procurer davantage de pertinence à l'Association, autant auprès des donneurs d'ordres qu'à l'égard des entreprises, qualifiées ou non.

C'est ainsi qu'il a été pris part à des sujets impactant pour le secteur, dont :

- Suivi des échanges et contributions au « Projet de guide de bonnes pratiques pour limiter la dispersion dans l'environnement des granulats de matériaux polymériques utilisés comme remplissage sur les terrains de sport synthétiques »;
- Relais auprès des entreprises concernées, qualifiées pour validation ou apport au projet d'arrêté devant encadrer les ensembles démontables (termes génériques comprenant les tribunes, les structures scéniques, les ponts de lumière, etc.) de la conception à l'exploitation.





VISIO REMPLISSAGE TERRAINS SYNTHÉTIQUES -10 DÉCEMBRE 2021

PAGE 28 2021



Surtout, il est développé toute une « bibliothèque documentaire » relative à la construction ou à la maintenance d'infrastructures sportives. Ces fiches réalisées notamment avec l'aide des entreprises spécialistes qualifiées, sont mises en ligne gratuitement sur le site internet de QUALISPORT et s'adressent principalement aux gestionnaires et responsables de collectivités, en recherche des meilleurs conseils pour faire construire ou entretenir des équipements sportifs.

Quelques-unes de ces fiches, mises à disposition sur le stand QUALISPORT à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités, en novembre 2021, ont reçu un accueil enthousiaste.













PROJETS PHARES

Lors de l'Assemblée Générale de juin 2019, avait été présenté un plan de réformes pour QUALISPORT et sur 3 ans (2019-2021). Doté de 3 fondements (redéploiement, animation, appartenance) il s'est construit en 2 axes principaux :

- Le premier, concernait l'évolution des outils numériques.
- Le second, consistait en une large mise à jour ou remise en cause du système et process de qualification QUALISPORT.

A signaler particulièrement, la mise en place d'un nouveau site internet, d'une plateforme de dématérialisation des candidatures, la révision de tous les référentiels de qualification, la transformation du cycle annuel en cycle biennal, de nouveaux partenaires et de nouvelles synergies.









Après cette période de mutation réussie (2019-2021) de nouvelles orientations ont été retenues pour les 3 prochaines années (2022-2024).

PAGE 30 2021



PROJETS PHARES

Le livre Blanc, pour une utilisation concrète des certificats de qualification professionnelle

Choisir une entreprise qualifiée constitue un gage de fiabilité pour les acheteurs. Pour les entreprises, les certificats de qualification professionnelle sont une preuve de prise en compte exigences de la commande publique, qui les rendent concurrentielles dans la course à l'obtention de marchés publics. D'ailleurs, les certificats peuvent être exigés par les acheteurs pour vérifier les capacités des candidats (en application de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics).

(NOR: ECOM1830221A).

Pour la première fois, QUALISPORT souhaite se positionner en rédigeant un « Livre Blanc », outil de communication voué à faire le lien entre les certificats de qualification et la règlementation de la commande publique, et destiné aux acheteurs publics pour faciliter leur démarche de sélection d'opérateurs compétents.

La promotion de ce document sera ensuite assurée auprès des principaux organismes nationaux représentatifs des acteurs de la commande publique, pour obtenir soutien ou confirmation de leur intérêt à la qualification (via signature/ parrainage) et mieux encore, pour inciter sa promotion au sein de leur propre réseau.

En parallèle, il sera visé la production de plusieurs verbatims, collectés auprès de différents décisionnaires (Directeurs des Installations et Equipements Municipaux, Directeur technique, ...) affirmant leur intérêt en la qualification d'entreprises. Différents témoignages à paraître dans le « Livre blanc » et sur notre site internet.





PROJETS PHARES

Valorisation de la RSE

Changement climatique, transition énergétique, qualité de vie au travail, ... et même crise de la COVID, la prise en compte du bien-être, des critères sociaux et environnementaux est croissante dans nos sociétés depuis les années 90. En France, le contexte règlementaire s'intensifie depuis le Grenelle de l'environnement.

En matière de commande publique, l'acheteur peut intégrer des objectifs de développement durable, dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique (Ordonnance du 23 juillet 2015, décret du 25 mars 2016, article R. 2152-7 du Code de la commande public). Et cela deviendra même obligatoire à l'horizon 2026!

De 2016 à 2019, QUALISPORT avait mis en évidence les actions menées par les entreprises se rapportant à la Responsabilité Sociale et Environnementale via le « Passeport RSE ». Puis, ce support a été mis entre parenthèses.

Fin 2021, après avoir songé à de nouveaux principes et objectifs pour mieux mettre en avant les actions RSE, conjointement aux qualifications, l'Association a décidé de mener une réflexion, sous couvert de son pôle « Recherche et Développement », pour confirmer la possibilité et l'intérêt d'une nouvelle mise en exergue de la RSE, pour les entreprises et via QUALISPORT.



PAGE 32 2021



PROJETS PHARES

Nouvelle étude d'impact

Selon deux enquêtes IPSOS réalisées en 2002 pour l'ensemble des organismes de qualification, près de **60%** des maîtres d'ouvrage publics mentionnent la qualification dans leurs appels d'offres et un prescripteur sur deux la recommande.



En 2013, l'étude de l'institut Cohda, pour QUALISPORT, révélait que **80%** des Maîtres d'ouvrage sont convaincus de l'intérêt de la qualification.



Qu'en est-il aujourd'hui?

Dans un contexte marqué par les incertitudes économiques et budgétaires, QUALISPORT entend faire réaliser une nouvelle étude afin de mieux apprécier la notoriété de sa marque, les représentations qui y sont associées et l'importance véritable accordée à la qualification dans l'attribution des marchés.





UN ATOUT A ENRICHIR ET A DEFENDRE

Une invariable remise en cause

On l'a dit, Qualisport c'est une association engagée et une influence collective. Un Comité Qualificateur, un pôle « Recherche et Développement », etc. Tant de contributions qui permettent toute évolution nécessaire des procédures ou de la nomenclature des qualifications.

Sur la base de contacts ou d'éléments nouveaux, liés aux secteurs d'activité, à de nouvelles pratiques, à une transformation des métiers, ... QUALISPORT questionnera son système et ses instances pour progresser sans cesse.

La création de nouvelles qualifications est ainsi déjà envisagée.

Également de nouveaux projets comme la mise en avant de chiffres clés inédits, relatifs aux marchés des infrastructures sport & loisir.

Norme NF X50 091 : Suivi et Conséquences

QUALISPORT répond depuis 2008 aux exigences de fonctionnement de la norme NF X 50 091. Puis, pour apporter la garantie que l'organisme satisfait aux critères définis dans une norme, QUALISPORT est accrédité par le COFRAC depuis 2011, sous le numéro 4-0532.

En 2014, la Commission Européenne a identifié des cas où les dispositifs d'accréditation sont délivrés sans référence à des normes harmonisés (c'est-à-dire publiées au JO de l'Union Européenne). Tel est le cas du COFRAC qui accrédite les organismes de qualification (OQE) sur la référence d'une norme nationale.

Il conviendra ainsi au COFRAC, d'ici 2024 de se mettre en conformité et à QUALISPORT, voie de par conséquence, d'envisager une autre norme. Un sujet pris très au sérieux quand on sait l'importance qui est accordée à ce process, vecteur de la rigueur, de la transparence et de l'impartialité des décisions de l'organisme.

PAGE 34 2021



UN ATOUT A ENRICHIR ET A DEFENDRE

Une dynamique au service des équipements sportifs et des territoires

Incontestablement, et depuis la pandémie de la COVID, le sport constitue un élément essentiel de la qualité de vie de nos concitoyens. Concernant les installations sportives, elles font également partie des exigences de la société, mais allant désormais au-delà du cadre du sport, s'ouvrant à tous les usages, s'étendant au domaine du tourisme, de la santé, de l'éducation, de l'insertion ou de l'aménagement des territoires. Pour preuve, le Président de la République n'a-t-il pas lancé, fin 2021, un plan massif de création de 5 000 équipements sportifs! Un projet financé à hauteur de 200 millions d'euros sur 3 ans.

Plus prégnant encore, en lien avec l'organisation des Jeux Olympiques paralympiques à venir en France, en 2024, 906 Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) référencés pour accueillir sont préparation d'athlètes français et étrangers durant les leux. Pour de nombreuses communes, l'occasion de rénover leurs installations.

Des exemples qui illustrent l'élan actuel, favorable aux équipements sportifs.



Une impulsion que QUALISPORT entend accompagner, guidé par le souhait de démontrer que le recours à des concepteurs ou installateurs expérimentés, qualifiés est un gage efficace, pour le bon déroulement des chantiers et la bonne tenue dans le temps des ouvrages réalisés.











